

29 JUIN 2023

# Tradition & Renouveau

ELECTION DES  
PROFESSIONNELS AU COLLEGE  
DU CONSEIL DES MAISONS DE VENTE



# Tradition

## Nous souhaitons :

- ✓ Protéger, défendre et promouvoir le titre de **COMMISSAIRE-PRISEUR**
- ✓ Défendre le modèle français unique des ventes aux enchères
- ✓ Défendre la profession auprès des pouvoirs publics (Chancellerie, Bercy, rue de Valois, Bruxelles, etc.)
- ✓ Continuer notre formation d'excellence auprès des futurs commissaires-priseurs mais aussi des commissaires-priseurs en poste et de leurs collaborateurs. Nous défendons une formation globale (technique, juridique, comptable, fiscale, marketing, commerciale, etc.) et continue
- ✓ Compulser la totalité des textes qui nous concernent dans un **CODE DES MAISONS DE VENTE** papier (édition annuelle) et numérique sur le site du CMV mis à jour régulièrement. Nous sommes contre un code de déontologie qui ajouterait ou inventerait des obligations aux professionnels. La Loi et tous les textes auxquels nous sommes soumis sont bien suffisants. En revanche, nous pensons que ce code est devenu indispensable tant pour les jeunes qui entrent dans la profession que pour les moins jeunes
- ✓ Un **Conseil des Maisons de Vente** qui se tient à l'écoute et répond à nos problématiques du quotidien pour nous aider à surmonter les difficultés rencontrées dans nos études ou lors de nos ventes et nous tient informé par des circulaires régulières
- ✓ Défendre les sujets sensibles de la profession : droit de reproduction, provenances, TVA, revendications, livre de police numérique, TRACFIN, OCBC, Douanes, ivoire, etc.

# Renouveau

## Nous voulons :

- ✓ Tisser des liens de confiance avec le Conseil Supérieur du Notariat et les Chambres des Notaires et faire connaître la nouvelle possibilité offerte aux commissaires-priseurs en matière d'inventaires notariés
- ✓ Conquérir le marché des inventaires de tutelle et le marché des Crédits Municipaux. Développer nos nouveaux marchés : Droits intellectuels, fonds de commerce, droits sociaux, crypto-actifs, marques, noms de domaines, brevets, etc.
- ✓ Créer une **journée nationale des commissaires-priseurs** sous la forme d'un congrès
- ✓ Reconnaître l'**esprit de responsabilité** des commissaires-priseurs
- ✓ Instaurer des rapports constructifs et apaisés avec le **SYMEV** notre syndicat représentatif, qui jouera son rôle dans les négociations paritaires
- ✓ **Redimensionner le Conseil des Maisons de Vente** avec un budget de fonctionnement adapté

## Portrait de Vincent Pestel-Debord

Commissaire-priseur à Paris depuis 2005.

J'ai effectué mon stage et suis devenu commissaire-priseur salarié chez Gros & Delettrez jusqu'en 2011, année de mon installation. Aujourd'hui, j'exerce au sein de ma propre maison de vente.

Je suis passionné par les objets depuis toujours et passionné par mon métier depuis mon premier stage en 1994.

J'ai à cœur de participer à l'animation de notre profession depuis plusieurs années. Je suis devenu membre de Chambre, puis rapporteur de la Chambre des Commissaires-Priseurs Judiciaires de Paris. Aujourd'hui, je suis vice-président de la Chambre Régionale des Commissaires de Justice de Paris, délégué à la Chambre Nationale des Commissaires de Justice et secrétaire général adjoint du SYMEV.

Je suis attaché à la tradition libérale de notre métier. Je suis contre l'excès de réglementation qui sclérose les bonnes volontés. Je souhaite accompagner les confrères le mieux possible dans la fusion des professions et montrer aux pouvoirs publics que les commissaires-priseurs sont des acteurs économiques responsables et diligents.

Pauline et moi nous présentons humblement à vos suffrages pour que le futur Conseil des Maisons de Vente incarne la tradition et le renouveau.



## Portrait de Pauline Ribeyre

Commissaire-priseur de père en fille...

Entrée en 2001 chez Baron Ribeyre & Associés, j'ai connu l'évolution du métier au cours de ces 22 ans.

La loi de 2000 ayant séparé en deux notre métier, nous avons fait le choix de garder nos fonctions judiciaire et volontaire au sein des SCP RIBEYRE BARON et SVV BARON RIBEYRE & Associés.

C'est dans cette dernière que j'ai commencé, puis me suis associée, avec Florence Baron et mon père, Dominique Ribeyre.

Examens et nominations obtenus dans les années 2010, c'est en 2017 que j'ai repris les rênes des deux sociétés, dans la tradition et la continuité de mon père, en confirmant et prolongeant mon association avec Florence Baron-Reverdito.

L'activité de notre maison de vente parisienne, principalement volontaire, est toujours restée attachée aux valeurs d'officier ministériel en judiciaire.

C'est en ce sens que j'ai participé à la vie de notre Compagnie des Commissaires-Priseurs Judiciaires de Paris en devenant membre de chambre.

Avec la fusion que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de commissaire de justice, et la disparition de notre Compagnie, j'ai accepté une nouvelle mission au sein du SOPVEM, siégeant au conseil d'administration, afin que les Régions et Paris, si souvent divisées, puissent avancer ensemble.

Pour épauler Vincent, avec qui je partage le même amour de notre belle profession et les mêmes valeurs, je propose de m'investir en tant que membre suppléante du Conseil des Maisons de Vente, afin d'être au cœur de l'évolution de notre métier.

La naissance du CMV est signe de renouveau, prenant la suite du CVV, de nombreux sujets pertinents vont être au centre de préoccupations pour défendre notre si belle profession.